



Termes de référence

Evaluation externe participative

Programme “Ensemble, Bien Vivre, bien Manger” 2021 – 2025

1. Présentation de la structure commanditaire

Fondé en 1946, le Secours Catholique – Caritas France (SCCF) est un service de l'Église catholique, membre de la confédération Caritas Internationalis et association reconnue d'utilité publique.

Fidèle à l'esprit de ses origines, le SCCF enracine son action dans l'Évangile et dans l'enseignement social de l'Église : le respect de la dignité de la personne humaine, la justice, la solidarité, la fraternité, l'option préférentielle pour les pauvres.

Le SCCF a pour mission de faire rayonner la charité chrétienne par la mise en œuvre d'une solidarité concrète entre tous, en France et dans le monde. Il considère que les hommes, femmes, enfants, vivant des situations de pauvreté, sont les premiers acteurs de leur développement. Il s'engage à leurs côtés pour lutter contre les causes de pauvreté et d'exclusion, et promouvoir le développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions. Il recherche un partenariat militant avec les organisations qui partagent ses objectifs afin de promouvoir la justice sociale au sein des politiques locales, nationales et internationales. Témoignant de l'Évangile, il invite chaque personne à aller à la rencontre des plus pauvres, à se mettre à leur écoute, à les soutenir et à s'associer avec eux pour construire ensemble une société juste et fraternelle.

Les actions du Secours Catholique sont mises en œuvre par un réseau de bénévoles (58 000 en 2025) organisés en équipes locales (environ 3000 sur tout le territoire français en 2025), elles-mêmes animées par 72 délégations. Les délégations comprennent des salariés et des bénévoles. Le siège national, lui aussi composé de salariés et de bénévoles, coordonne, pilote et appuie le réseau dans ses activités. Les actions du Siège s'adressent aussi bien au niveau local (délégation) qu'au niveau régional (équipe régionale constituée de ressources des délégations traitant d'une thématique commune aux délégations de la région administrative. Par exemple : accès digne à l'alimentation, migration, solidarité internationale, formation...).

2. Présentation du programme à évaluer

En 2021, le Secours Catholique a commencé à mettre en œuvre un programme transversal national d'envergure, portant sur la thématique de l'Accès Digne à l'Alimentation (ADA). Il s'intitule “**Ensemble,**

Bien Vivre, Bien Manger (EBVBM)". Il a été mis en œuvre de 2021 à 2025. Il est prévu a priori un prolongement de deux ans, sur 2026 et 2027.

Il s'agit de la première démarche "programme" de l'association sur le territoire français (métropole et territoires ultra-marins).

Le Conseil d'Administration du SCCF souhaite développer cette approche programme dès 2026 par la conception et la mise en œuvre d'au moins deux autres programmes nationaux.

Présentation du programme EBVBM : assurer aux personnes la possibilité de se nourrir dignement.

Les objectifs de ce programme sont les suivants :

- soutenir l'adaptation de nos pratiques et développement des projets d'accès digne à l'alimentation durable et de qualité
- sensibilisation et engagement bénévole
- mobilisations citoyennes avec des personnes qui vivent la précarité alimentaire
- plaider local et national pour le changement des politiques publiques

Voir la présentation plus détaillée du programme : [ICI](#)

Le programme a connu plusieurs phases successives :



Le programme a permis d'impliquer 44 délégations essentiellement dans 3 régions : Auvergne Rhône Alpes, PACA- Corse, Occitanie.

Les projets développés sont les suivants : paniers solidaires, épiceries solidaires, ateliers cuisine, jardins partagés et solidaires, lieux de convivialité...

Par exemple, en Occitanie, environ 1200 personnes participent chaque semaine à l'un de ces projets.

Le programme a été piloté par une équipe basée au siège de l'association (6 personnes) avec un budget de la tête de réseau qui atteint environ 500K euros par an. En termes d'activités, le budget consacré aux aides alimentaires par les délégations s'élève à environ 6 millions d'euros par an.

3. Finalité de la démarche d'évaluation

La finalité de cette démarche d'évaluation est de **tirer les enseignements relatifs à la conception et la mise en œuvre de ce programme, tant sur le plan stratégique, organisationnel et opérationnel**, tout en tenant compte du contexte spécifique des équipes locales présentes dans les délégations du SCCF.

Il s'agira de formuler des **recommandations pour l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux programmes au SCCF sur son action en France**. En effet, l'Assemblée Générale du SCCF devrait valider le choix d'au moins deux thématiques de programmes lors de son AG en juin 2026 et souhaite que l'expérience acquise lors de ce premier programme à caractère expérimental soit valorisée.

Le SCCF a opté pour une évaluation externe de type participatif. L'association souhaite en effet avoir un regard externe sur ce programme et bénéficier d'expériences et/ou de pratiques sur ce qui se vit ailleurs, en matière de mobilisation pour l'accès digne à l'alimentation.

4. Questions évaluatives

4.1. Apprécier les effets de ce programme :

Le SCCF souhaite apprécier les effets de ce programme à trois niveaux :

- principalement, sur le **changement de pratiques** des porteurs de projets du SC, et en particulier :
 - sur leur adhésion et capacité à porter le positionnement du SCCF sur l'alimentation, à l'interne, et à l'externe de l'association.
 - sur leur capacité à concevoir et mettre en œuvre des actions d'accès digne à l'alimentation s'inscrivant dans ce cadre positionnement : quel a été l'engagement et l'aptitude à changer les pratiques ?
- sur la capacité du SCCF à **contribuer à des changements** vers des politiques publiques d'accès digne à l'alimentation
- ainsi que sur la **tendance** de l'évolution de la visibilité, de l'image et de la crédibilité du SCCF auprès d'acteurs stratégiques du secteur (pouvoirs publics, société civile...)

Ces données seront collectées via un questionnaire d'enquête national et une vingtaine d'entretiens, essentiellement individuels. Les consultants s'appuieront également sur le document de l'évaluation interne de la coordination du Programme ADA en Occitanie, étude réalisée en octobre 2025.

4.2. Quels ont été les facteurs clés de réussite de ce programme ? Quelles ont été les limites ?

Les consultants s'attacheront à analyser :

- la stratégie globale de ce programme et la manière dont elle a été élaborée, mise en œuvre et suivie

- la stratégie d'animation de réseau en France et en lien avec l'international, incluant tous les dispositifs et outils mis à disposition¹
- la façon dont le projet national du SCCF 2015-2025 a été déployé dans ce programme (valeurs, principes d'action, stratégies, changements internes...)
- les éléments favorables ayant permis de mobiliser des moyens ainsi que l'impact de cette mobilisation (ce que ça a permis de faire en plus ou différemment) : capacités RH, organisation de l'équipe projet ainsi qu'en région et délégation², soutien financier à l'action nationale et des délégations...
- les difficultés rencontrées et les limites perçues au regard des objectifs initiaux du programme, dans sa stratégie d'action et ses modalités d'organisation.

4.3. Quelles recommandations retenir pour de futurs programmes ?

De futurs programmes seront institués dans le cadre de réorganisation en cours au SCCF. Ils seront intégrés dans une nouvelle direction de la coordination des programmes et du plaidoyer. Leurs thèmes seront arrêtés en juin 2026 et leur stratégie élaborée à compter de septembre 2026 pour être validée à l'AG de juin 2027.

Compte-tenu de l'appréciation des effets du programme "Ensemble Bien Vivre Bien Manger", des facteurs clés de réussite, des difficultés et des limites rencontrées, quelles recommandations pour le fonctionnement, l'élaboration stratégique et la mise en œuvre de ces futurs programmes ?

5. Méthodologie

Pour réaliser cette évaluation externe de type participatif, le SCCF souhaite faire appel à un évaluateur/une évaluatrice. Il est possible de présenter également un binôme d'évaluateurs.

L'évaluation devra procéder à une enquête en ligne ainsi qu'à des entretiens essentiellement individuels (une vingtaine). Il n'est pas envisagé de déplacements en région, sauf opportunité exceptionnelle.

Pour assurer l'interface entre le SCCF et le/la ou les évaluateurs, il sera mis en place un Comité de Pilotage (COPIL) chargé de suivre cette évaluation. Le nombre de rencontres avec le copil sera d'au minimum 2 rencontres (réunion de cadrage, réunion à mi-parcours).

Il est à prévoir une restitution provisoire ainsi qu'une restitution définitive, toutes deux en présentiel.

Le/la ou les évaluateurs devront s'appuyer sur le rapport d'évaluation interne portant sur la coordination régionale Occitanie de ce programme (Fabienne Bathily - automne 2025).

¹ web-rencontres mensuelles, documents de cadrage, accompagnement terrain, groupes d'entraide, groupes de travail, newsletters, rencontres nationales, études, appuis financiers...

² dont le groupe régional dans la région Auvergne Rhône Alpes ou disposer d'un animateur avec la thématique ADA dans les délégations.

6. Calendrier (NON NÉGOCIABLE POUR LA PERIODE DE REALISATION DE L'EVALUATION)

1er mars 2026	publication de l'appel
15 mars 2026	date limite de remise des candidatures (CV, budget avec prétentions journalières, proposition méthodo de 2 pages maximum)
31 mars 2026	choix du/des consultants, contractualisation
mi-mai à juillet 2026	réalisation de l'évaluation (sur 8 semaines environ) - non négociable
mi-juillet	rapport provisoire + restitution
1er septembre	rapport définitif
courant septembre	réunion de restitution définitive

7. Profil des consultants :

Le consultant ou l'équipe de consultant doit présenter les compétences suivantes :

- Connaissance des politiques de lutte contre la pauvreté en France ; aide alimentaire ; secteur associatif
- Connaissance des processus de conception et mise en oeuvre de programme
- Connaissance des démarches d'évaluation de type participatif
- La connaissance du réseau du SCCF serait particulièrement appréciée.

8. Budget :

Le montant total de cette évaluation ne devra pas excéder 15.000 euros TTC.

9. Productions attendues

Un rapport d'évaluation

Une note de synthèse

Une restitution intermédiaire au copil

Une restitution finale à la gouvernance du programme élargie à d'autres entités essentielles (DG, DAPI, DRH, DAP,...)

10. Sources et documentation mises à disposition

- programme et rapport d'activités 2025
- Bilan du programme 2021 2025
- Etude sur les représentations des acteurs engagés dans les pratiques alimentaires au SCCF
- Etat des lieux des actions accès digne à l'alimentation 2023
- le recueil des mobilisations pour la sortie de l'étude "l'injuste prix de l'alimentation"
- les CR des rencontres nationales du réseau ADA 2022, 2023, 2024, 2025

- Rapport d'évaluation interne de la coordination régionale Occitanie (octobre 2025)
- Capitalisations
- intranet
- ...
-

11. Comment répondre à cette offre ?

Les candidats devront nous soumettre pour le 15 mars 2026, 23h59 au plus tard, les éléments suivants :

- une proposition méthodologique de deux pages maximum.
- CV du ou des candidats
- un budget prévisionnel avec les prétentions journalières et le nombre de jours

Les propositions sont à adresser par mail à :

laurent.seux@secours-catholique.org

fabienne.bathily@secours-catholique.org

isabel.esquerdo@secours-catholique.org

Pour tout renseignement complémentaire avant dépôt des candidatures, vous pouvez contacter Laurent Seux, responsable du programme, par mail. Un échange téléphonique pourra être ensuite organisé avec lui.